Bibliothèque cantonale Sion

№ 20 — 5me année | Le numéro : 5 centimes | Samedi 16 Février 1907

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION le mardi, jeudi et samedi

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

	année	semestre	3 mois
Valais et Suisse	6.50	3.25	2.—
Etranger (envois des 3 numéros de la semaine . .	11.—	5.50	3.—
Cafés, Hôtels et Pensions	5.70	2.85	1.50

Le Journal est envoyé gratuitement à l'essai, pendant 15 jours à toute personne qui en fera la demande.

Le „BULLETIN OFFICIEL" est joint en supplement au prix de fr. 0.60 par semestre.

Administration & Expédition :

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

On peut s'abonner en tout temps, soit à l'Administration du « Journal », soit dans les bureaux de poste.

Les annonces et réclames sont reçues directement par l'Administration du « Journal. »

Annonces :

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace .	0.10	0.15	0.20
Minimum (5 lignes) . . .	50 cts.		
Réclames	40 cts.		

L'abonnement au « JOURNAL » donne droit à l'insertion gratuite d'une annonce de 6 lignes, à paraître sous la rubrique des petites annonces. — Les annonces sont reçues à toute heure aux bureaux du « Journal ».

FERNET-BRANCA

Des FRATELLI BRANCA de MILAN

Les seuls qui en possèdent le véritable procédé

AMER, TONIQUE, HYGIENIQUE, APERITIF, DIGESTIF

se méfier des contrefaçons — Exiger la bouteille d'origine 727

Représentant général pour la Suisse : JOSEPH FOSSATI, Chiasso (Tessin) Dépôt chez M. Kessler-Cretton, Sion

Marque de fabrique

25 Francs par semaine et plus

peuvent être gagnés chez soi avec nos tricoteuses automatiques qui sont la **propriété de la Automatic Knitting Machine Co., Ltd. London — Se méfier des tricoteuses frauduleuses.** — Demandez certificats et catalogues au représentant E. GUGY-JEANRENAUD, 3 Beaux Arts, Neuchâtel. **La plus haute récompense à l'exposition de Milan 1906.**

CHOCOLAT SUCHARD

TOUJOURS LE MEILLEUR POUR CUIRE ET POUR CROQUER.

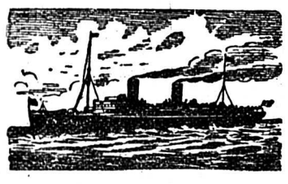

Emigration !

aux pays outre mers par tous les ports importants, principalement à **l'Amérique du Nord** via **Hâvre** et à **l'Amérique du Sud** via **Marseille** arrange aux prix et conditions les plus favorables. 715

ZWILCHENBART, BALE

ou ses représentants : **Jean Veuillet,** Café de l'Avenue Avenue de la gare, St-MAURICE Zà-1408-g

Une fois par semaine accompagnement personnel jusqu'au port de l'embarquement.

Médaille d'Or à l'Exposition universelle de Liège 1905.

Médaille d'Or à l'Exposition universelle de Milan 1906.

LACTINA SUISSE

Lait artificiel pour veaux

Tenu sous le contrôle du laboratoire fédéral

Aliment complet REMPLAÇANT AVEC UNE ENORME ÉCONOMIE LE LAIT NATUREL pour l'élevage des veaux, porcelets, etc.

(Maison fondée en 1857)

En sacs de 5, 10, 25 et 50 kilogs.

A. PANCHAUD, Fabric. à VEVEY

En vente chez les principaux négociants droguistes et grainiers.

Manufacture de sacs en papier

Papier d'emballage

E. ANTHONIOZ

Jacques VILLIGER, Fribourg

successeur

PLACE NOTRE-DAME 574

LA TISANE FRANÇAISE

reconstituante

des Anciens Moines

guérit radicalement toutes les maladies d'estomac, du foie et des intestins ; gastrites, dysepsies, digestions difficiles, etc.

Elle chasse la bille les glaires, les rhumatismes, les vices du sang et des humeurs. Cette bienfaisante, **Tisane Française des Anciens Moines** composé avec des plantes des Alpes et du Jura est dépurative, laxative, apéritive, antibilleuse fortifiante et antirhumatismale. Approuvée par la Société d'Hygiène de France.

Le flacon (avec brochure explicative) **4.50**, par 3 flacons **12 francs**. En vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal, DEROUX, pharmacien à Thonon-les-Bains, qui expédie franco. Dépôt à Sion, Pharmacie Pitteloud 316

TABAC A FUMER

5 kg. tabac coupé fin	Fr	2.25 & 2.90
5 kg. tabac feuille sup.	„	4.25 & 4.60
5 kg. Maryland	„	4.90 & 5.30

J'ajoute jusqu'à Pâque à chaque commande de 5 kg. gratis 100 cigares à titre d'échantillon

H-731-G A. WINIGER, Oberstrass, Zurich

PRETS d'argent sur signature à long terme, Ecrire, CAISSE D'ESCOMPTE, 7, RUE BERANGER, PARIS. (12e ANNEE) (736)

LOTERIE

pour la construction d'une église OBERGRUND Lucerne.

CHERCHE DES REVENDEURS

CONTRE HAUTE PROVISION

Sage-femme I. Cl.

Mme Vve **Blavignac,** Genève

3 Rue des Paquis (près la gare)

Reçoit pensionnaires. Traitement des maladies de dames. Consultations et par correspondance. 484

LES THÉS ET TISANES ST. PIERRE

guérissent toutes les MALADIES CHRONIQUES

36 combinaisons différentes

Thé antihémorroïdal

THÉ CONTRE LA JAUNISSE

THE CONTRE LA GRAVELLE

Tisane antirhumatismale

— Thé pulmonaire — Thé pectoral —

TISANE CONTRE LA BRONCHITE

THÉ AMER STOMACHIQUE

Thé contre crampes d'estomac

TISANE EMENAGOGUE

Demander le prospectus gratuit. (L-847-M)

Expédition franco dans tous pays.

La boîte fr. 1.25 — Les 6 boîtes 5.40

CH. LECLERC & GORIN

Rue Croix d'Or, 44 à 46, Genève.

Mélasse-Fourrage

qualité supérieure

employé dans les armées allemandes et françaises pour la nourriture économique des chevaux.

Fr. 12.— le sac de 75 kg. franco

A. PANCHAUD & Cie.

MARIAGES

Institut Matrimonial, pour faciliter entre familles honorables les alliances les mieux assorties au point de vue phisiologique et social. Dot de 5,000 à 100,000. Correspondance et discretion.

AGENCE CONTINENTALE, 5 Rue St-Marie des Terraux, LYON.

DATE DE TIRAGE

de la Loterie d'Argent pour la construction d'une eglise catholique à Œrlikon est envoyée gratis et franco par la

PLACE CENTRALE A ZUG

A LOUER DE SUITE

à DOMODOSSOLA, Auberge avec bonne cantine (Ginoco delle Bocce) et chambre pour habitation situé dans la ville.

Près de la GARE INTERNATIONALE à DOMODOSSOLA, maison en bois de huit chambre. Recommandable surtout pour le personnel des chemins de fer.

S'adresser à **M. CESARE CALDI, Domodossola.** 732

Thés de Ceylan de Chine 467

Maison E. STEINMANN

Thés en gros

GENEVE

Demandez ce thé à votre épicier

FROMAGES

Nous expédions contre rembours dans tout le canton du Valais par pièces de 15 à 25 kilos ou par colis postal de 5 à 10 kilos.

MAIGRE 1er choix	70 à 80 le ½ kg.	MI-GRAS	85 à 90 le ½ kg,
MAIGRE 2e choix	60 à 65 „	GRAS de Montagne	1.10 à 1.20 „

Pour dessert et petit ménage petite pièce de gras de 5 kilos. à **2.20** le kg. — Limbourg mi-gras par caisse de 2 –5 –10 kg. à **1.70** le kg. — Vacherin de Gruyère de 10 et 15 kg. et du Jura en boîte de 3 kg. à **1.90** le kg. 714

S'adresser par correspondance à **MAILLARD à Chatillens-Oron Vaud.**

Rich. HEUSSER

FABRICANT DE FOURNEAUX

COLOMBIER (Neuchâtel)

Poêles portatifs — Nouveau système — Grilles mobiles

Brevet Nro: 36259 — *Catalogue sur demande.* 616

Kaiser-Borax

Spécialement préparé **pour la Toilette** et l'usage domestique, adoucit l'eau, embellit le teint, nettoie tout objet de menage. Mode d'emploi dans chaque boîte.

Se vend partout en cartons de 15, 30 & 75 cents.

Seul fabricant: **Heinrich Mack à Ulm s/D.**

GALA PETER

G 1729 a. LE PREMIER DES CHOCOLATS AU LAIT

La fabrique d'articles en Papier

A. Niederhäuser, Granges (Soleure)

livre franco de port contre versement préalable de la valeur, sinon contre remboursement :

1000 enveloppes format commercial 2.--

Papier à lettres 500 doubles feuilles pet. for. en octave 1.50

500 doubles feuilles quarto for. commercial 3.—

Prix-courant et échantillons d'enveloppes, de papier d'emballage gratis

Instruments de musique

A. DOUDIN, Bex

Fournisseur de l'Armée fédérale

Magasin le mieux assorti en tous genres d'instruments de musique. Fournitures pour **tous les instruments.** Achat, échange et location de pianos, harmoniums, etc. *Cordes renommées.* 415

Nicklage — Argentures

Adressez-vous de préférence aux fabricants plutôt qu'aux revendeurs, vous serez mieux servis et à meilleur marché.

5 à 20 francs par jour à tous

Homme ou dame sans quitter emploi Travail honorable, placement assuré. Très sérieux. Ecrire à Dupré, 25 rue Monthoux à Cenève. 545

PLUS DE

50 MILLIONS DE FRANCS

dans l'espace de 24 mois

Sans risque et d'une manière légale on peut obtenir d'énormes gains en adhérant à un

SYNDICAT

avec fr. 5 ou fr. 10.

Cotisation mensuelle (ou fr. 220, versement net)

Que personne ne neglige de demander le prospectus détaillé qui est envoyé gratis et franco. 555

EFFECTENBANK à BERNE

MAISON V. MACCOLINI

Via Cesare Correnti, 7, Milan

MANDOLINES en palissandre et nacre

Fr. 13, 15.75, 19,75

Qualité extra : **Fr. 25, 30, 150**

GUITARES ; Fr. 7.50, 12, 15 à 100

Aristons, Flûtes, Clarinettes

Demandez, avant de faire toute commande ailleurs, notre catalogue, No 23 qui est envoyé gratis.

HARMONIUM-PÉDALIER

2 claviers et harmonium clavier transpositeur plus un bon piano d'occasion à vendre ou à louer ; franco dans toutes gares du Valais. 677

S'adresser à F. GUIGNARD, Rue Vieux-Collège à GENEVE.

LAIT DE BEAUTÉ - VENUS

Insurpassable comme efficacité

pour conserver toute la fraîcheur de la jeunesse pour supprimer sûrement les taches de rousseur, tanne, hâle, rougeur, taches jaunes et toutes les impuretés du teint. 590

Prix du flacon frs. 2.50, où il n'y a pas de dépôt, envoi direct contre rembours par le dépôt général.

J. B. RIST, Altstätten Rheintal

H-2678-G

CESAR CALDI

RUE CIRCONVALLATION

DOMODOSSOLA

TANNERIE ET MANUFACTURE DE TIGES

Commission en vins; en fûts, bouteilles et fiasque

En 2-8 jours

les *goîtres* et toutes *grosseurs au cou* disparaissent : 1 flac. à **fr. 2.20** de mon *eau anti goitreuse* suffit. Mon *huile pour les oreilles* guéri tout aussi rapidement *bourdonnement* et *dureté d'oreilles,* 1 flacon **fr. 2.20.**

S. FISCHER, méd.

à Grub Appenzell Rh.-E.) 76

ATTENTION

LE TIRAGE définitif de la **loterie** pour la **construction d'une église à Binningen** à 1 Fr. aura lieu le **25 MARS.** 726

Liste de tirage à 20 cts.

Madame Hirzel-Spörri, Zoug

Expédition des billets. O-F-132

LA PLUS IMPORTANTE

LOTERIE

est celle pour la nouvelle église catholique de

NEUCHATEL

à UN FRANC le billet

Gros lots de fr. **40.000, 15.000,** etc.

Un gagnant sur 33. Billets variés.

Les billets sont en vente chez GANTER Ch. coiffeur à Sion, Mme Vve Jos. BOLL à Sion Maurice MARSCHALL, Biblothèque de la gare, Sion, Felix MAYE, Café du Cerf, Sion et C. de SIEBENTHAL, coiffeur à St-Maurice 625

ou envoyés contre remboursement par

Mme FLEUTY Agence Générale Rue Gourgas, 4 GENEVE

On cherche des revendeurs

S'adresser aussi à Mme FLEUTY à Genève

Bulletin politique

Un accord en perspective entre l'Eglise et l'Etat français

C'est la grosse nouvelle du jour. Cet accord, il est vrai, n'a pas encore été conclu, mais il est sur le point de l'être. On sait qu'il s'agit de l'attribution des édifices du culte, une des questions les plus grosses de conséquences qu'ait soulevée la loi de séparation.

Depuis quelque temps déjà, on était en quête de trouver une formule satisfaisante pour les contrats de jouissance des édifices du culte à passer entre les maires et les desservants de paroisses. M. Briand, ministre des cultes, avait proposé des modèles de contrat suivant la teneur desquels les curés nouvellement nommés auraient été soumis à l'exequatur des maires; l'Eglise déclara ne pouvoir accepter cette formule; et des nouvelles assez pessimistes ont circulé depuis. On a parlé de l'organisation du culte privé, ce qui ne devait certainement pas avoir lieu; car le pape s'y oppose et le gouvernement ne voudrait pas qu'il soit dit qu'il a poussé les catholiques à cette extrémité.

M. Briand — dont la bonne volonté est manifeste — a donc chargé le préfet de la Seine de s'entendre avec les curés de Paris pour le choix d'une formule de contrat acceptable; or, on annonce aujourd'hui, de façon absolue qu'ensuite de ces pourparlers, M. de Selves, préfet de la Seine et les représentants de l'archevêché de Paris vont signer un contrat qui servira ensuite pour toutes les paroisses de la France.

La formule qui fixera les effets juridiques du contrat a été soumise par le représentant du gouvernement au délégué de l'archevêché, qui de son côté, avait préparé un texte presque analogue: ces textes ont pour objet d'établir le lien de droit entre le représentant de la commune et les curés successifs auxquels le bail pourra être transmis au cours des dix-huit ans de jouissance gratuite.

En conséquence, l'archevêché de Paris ne s'oppose pas à ce que, par un avenant à ajouter au contrat, sur la rédaction duquel les représentants de l'Eglise et du gouvernement sont à peu près tombés d'accord, le nouveau curé notifie, avec l'estampille épiscopale, qu'il prend la suite du contrat signé par son prédécesseur. Le maire, de son côté, accusera [illegible] signatures, celle du maire et celle du nouveau curé, feront la loi des parties.

Il sera également stipulé, dans l'avenant, qu'en aucun cas, le maire ne pourra, pendant cette période de dix-huit ans, se refuser à agréer le nouveau curé désigné par l'évêque et l'empêcher de donner son adhésion au contrat primitif.

Dans ces conditions, l'Eglise obtient la garantie absolue que «la hiérarchie épiscopale sera respectée par les représentants du gouvernement et les autorités municipales», et que les prêtres désignés par les évêques auront le droit d'exercer le culte dans l'église.

Les récentes déclarations faites par M. Briand à la presse ont puissamment contribué à amener la détente; ces déclarations, disent les dépêches de Rome, ont été accueillies au Vatican comme un aveu ministériel de la légalité des revendications des évêques français.

Si, réellement, les exigences du ministre se réduisent à ce que le nouveau curé successeur du curé contractant soit obligé à présenter au maire ses titres légitimes, c'est-à-dire sa nomination par l'évêque, et à signer le contrat fait par son prédécesseur, sans que le maire puisse refuser ni ces titres ni cette signature, on ne les trouve pas à Rome en désaccord avec la Déclaration des évêques.

Toutefois, au Vatican, en dehors des réserves éventuelles sur d'autres points, on attend avec une certaine méfiance que le ministre se prononce sans intermédiaires, politiquement irresponsables, et qu'il déclare maintenir les déclarations faites dans ses interviews, sans y ajouter comme précédemment des conditions supplémentaires inacceptables.

* * *

La fusion des partis libéraux allemands

Les trois groupes démocratiques qui avaient scellé leur entente à Francfort marchent rapidement à la fusion en un seul parti. De divers côtés paraissent des appels dans ce sens signés par des parlementaires des trois fractions «freisinnige Vereinigung, «freisinige Volkspartei» et «deutsche Volkspartei». D'autre part les nationaux libéraux munichois, d'accord avec les démocrates, viennent de lancer un appel à tous les groupes libéraux du Reichstag, en faveur d'une consécration des efforts communs du libéralisme pendant les élections par l'élaboration d'un programme et le choix d'une tactique qui feraient l'accord entre les quatre partis libéraux. Le groupe munichois qui a pris cette initiative s'intitule «frei München» (Munich libre) et a choisi comme président M. Muller-Meiningen, député démocrate, et un national libéral comme vice-président.

En outre on annonce que les libéraux bavarois tiendront les 16 et 17 février un congrès proposant la fusion des démocrates et des nationaux libéraux en un seul parti, qui poserait ses candidats pour les prochaines élections de la Diète bavaroise.

Tous les efforts se concentrent donc en ce moment en vue de l'unification des quatre groupes libéraux et leur fusion en un seul grand parti, qui serait représenté au Reichstag par 105 députés.

CONFEDERATION

Examens de fin d'apprentissage

On trouve dans le rapport sur les examens de fin d'apprentissage en 1906, publié par l'Union suisse des Arts et Métiers, de nombreuses observations et propositions relatives à l'organisation de ces examens. De volontaires qu'ils étaient à l'origine, ils tendent de plus en plus à devenir une institution de l'Etat, avec caractère obligatoire pour tous les apprentis.

Les examens professionnels sont maintenant organisés dans tous les cantons suisses, à la seule exception du Tessin, sous la direction de l'Union suisses des Arts et Métiers, à laquelle ont été accordées à cet effet, des subventions fédérales. La participation a subi une forte augmentation cette année-ci. En 1905, ces examens avaient été subis par 2089 candidats, et en 1906 il s'en est présenté 2825, dont 814 apprenties. La subvention fédérale a été de fr .18,000; les subventions cantonales se sont élevées à fr. 44,653. Le 33% des candidats avaient fréquenté une école du degré moyen et le 62% une école complémentaire ou une école professionnelle. Les rapports des délégués de la Commission centrale des apprentissages ont fourni matière à un grand nombre de vœux qui sont formulés dans dans le rapport.

Le secrétariat de l'Union suisse des Arts et Métiers à Berne adressera volontiers des exemplaires de ce rapport aux personnes qui lui en demanderont.

Boycottage de la Suisse par les maçons italiens

Le comité central de la «Federazione muraria nella Svizzera» publie un appel à tous les ouvriers du bâtiment, les sommant de boycotter la Suisse.

Non venite nella Svizzera se siete nomini coscienti.

[illegible] éclatera dans l'une ou l'autre ville de Suisse. «Cette ville devra, en tout cas, être évitée si vous ne voulez pas que votre nom soit maudit et si vous ne voulez pas attirer sur vous la juste colère de vos camarades.»

Une liste noire énumère ensuite les villes qui tout particulièrement sont mises à l'interdit. Ce sont: Zurich, Berne, Winterthour, La Chaux de Fond, Coire, Frauenfeld, St-Gall, Montreux, Lucerne, Bienne, Aarau et Bade pour manœuvres et maçons et Bâle pour les manœuvres seulement.

L'appel termine en disant que les salaires sont tels en Suisse qu'ils ne suffisent pas à subvenir aux dépenses de la vie ordinaire.

VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Séance du 13 février.

M. Maurice Carron, à Buitonnaz, Fully, est nommé garde-chasse auxiliaire, en remplacement du garde Bruchez démissionnaire.

— Le Conseil d'Etat, sur le préavis de l'inspecteur cantonal des fabriques, décide que les établissements ci-après doivent être soumis à la loi sur les fabriques:

1. La Société pour l'industrie de l'aluminium à Chippis;
2. La fabrique de pendules Jos. Schwörer, à Monthey.

— Il est accordé à l'hoirie Julien Grenon un droit d'enseigne pour son établissement à Champéry, sous le nom de Hôtel-Pension de la Dent-Blanche.

— Est approuvée la convention passée entre le département de l'Instruction publique et M. le docteur Büchi, professeur à l'Université de Fribourg, concernant la continuation de l'histoire du cardinal Schinner, commencée par feu M. le Dr Reinhardt.

— Consulté dans un cas particulier, le Conseil d'Etat estime que lors même qu'une commune est intéressée à une expropriation, elle est en droit de désigner le membre de la commission de taxe dont le choix lui appartient à teneur de l'art. 6 de la loi sur les expropriations.

— Le Conseil d'Etat arrête les observations à formuler au sujet de l'horaire de chemin de fer des Cies Aigle-Ollon-Monthey et Monthey-Champéry.

— La commune de Tourtemagne est autorisée à percevoir son impôt aux taux suivants: 1re catégorie 7‰; 2me cat. 1‰; taxe de ménage fr. 5,50.

— Le Conseil d'Etat, ensuite de la circulaire à lui adressée par le Conseil d'administration de la banque nationale suisse, décide de demander que les 500,000 fr. souscrits par l'Etat du Valais pour la constitution du capital-actions du dit établissement soient représentés par des titres collectifs à 100 actions, de préférence à un titre unique.

Révision de la Constitution

Comme nous l'avons annoncé, la Commission de révision de la Constitution a terminé jeudi à midi ses travaux; elle n'apporte qu'un nombre très restreint de modifications aux dispositions adoptées en premiers débats.

Aux renseignements que nous avons publiés jeudi à ce sujet, nous ajoutons les suivants qui résument les propositions les plus importantes de la commission.

A l'article relatif à la création d'hôpitaux et d'infirmeries de districts, la majorité de la commission propose d'étendre la subvention de l'Etat aux infirmeries de communes.

Tous les articles concernant la création de conseils généraux sont supprimés; toutefois, dans certains cas, la loi pourra établir des conseils généraux.

Est également proposée la suppression dans la Constitution de l'article relatif aux incompatibilités ecclésiastiques. La question reste réservée à la nouvelle loi électorale, laquelle dira jusqu'à quel point les fonctions ecclésiastiques peuvent être incompatibles avec les fonctions civiles; il ressort des débats auxquels a donné lieu cette question, que la majorité de la commission se prononcerait pour le maintien des incompatibilités entre les fonctions communales et celles de desservants de paroisse, et pour la suppression de toute autre incompatibilité; c'est ce que déterminera la nouvelle loi électorale si le Grand Conseil maintient la proposition de suppression.

La majorité de la commission se prononce, comme nous l'avons annoncé, contre l'augmentation du nombre des conseillers d'Etat et contre leur nomination par le peuple.

Elle écarte la proposition faite en premiers débats par M. Maurice Troillet d'établir comme base électorale le nombre des électeurs au lieu du chiffre de population.

L'inscription dans la Constitution du principe de la représentation proportionnelle est également repoussée par la majorité de la commission.

Une proposition faite pour la seconde fois tendant à la suppression des suppléants-députés, est encore écartée: décidément on ne veut pas qu'ils s'en aillent.

Pour le Cervin

La section de Winterthour du Club alpin suisse a voté hier soir jeudi, à l'unanimité une protestation contre le projet d'un chemin de fer sur le Cervin et a décidé de demander au comité central du C. A. S. d'organiser une action commune contre ce projet.

Sion — The-concert de l'Orchestre

Nos lecteurs apprendront certainement avec satisfaction que cette société donnera dimanche soir, 17 courant, à 4 h. et demie, dans la grande salle et cercle du Casino de Sion; un thé-concert où seront exécutés les morceaux les plus goûtés de son répertoire.

On se rappelle encore le plaisir que ces auditions ont procuré à notre public sédunois, lorsqu'elles furent introduites, il y a 3 ou 4 ans, dans les locaux du Grand-Hôtel de Sion.

Nous ne doutons pas que le succès soit le même, d'autant plus que ce sera, pour le dimanche des Brandons, la dernière manifestation d'un carnaval qui, pour avoir été court, n'en a pas moins été bien rempli.

Sion — Laiterie

Dimanche, 17 février, à 2 h., la société de laiterie de Sion tiendra son assemblée générale à l'Hôtel du Midi. L'ordre du jour porte: lecture du protocole; rapport du comité; approbation des comptes; présentation de nouveaux membres; nomination du comité et propositions individuelles.

La laiterie de Sion, fondée en 1883 a suivi une marche progressive. On n'a pour s'en convaincre, qu'à comparer la quantité de lait apportée les premières années et celle fournie actuellement: la première année, on en a compté 96,432 litres, l'année suivante cette quantité fut presque doublée (168.271 !); à partir de 1902, on a porté à la laiterie plus de 500,000 litres par an; le plus fort chiffre atteint pendant les cinq dernières années a été celui de 1905: 595,886 l. En 1906 il y a eu diminution sur l'année précédente (533,257 l.) il faut sans doute attribuer cette diminution à la pénurie de fourrages résultant de la longue période de sécheresse.

Au total, depuis la fondation de la laiterie de Sion, il y a été apporté 8,984,836 litres de lait; un joli lac!

Le compte de profits et pertes pour l'exercice de 1906 boucle par un boni de fr. 12,988 90 La société répartit le 5% aux porteurs de 184 parts de fr. 116; aux fournisseurs de lait 10,665 fr. 15 soit 2 ct. par litre; à compte nouveau fr. 1257,56.

En faveur de l'industrie valaisanne

Nous rappelons à tous ceux de nos lecteurs qu'intéresse le développement économique du Valais qu'ils sont invités pour dimanche 17 courant à 2 h. et demie, à une assemblée organisée par la Société Industrielle et des Arts et Métiers de Sion dux fins de lancer une pétition demandant une exposition industrielle cantonale à organiser l'automne prochain durant l'exposition agricole. Local de la réunion: «Café industriel à Sion.»

Sion — Conseil municipal

Séance du conseil du 25 janvier 1907.

Ensuite de la nomination de MM. Ch.-Alb. de Courten et Jean-Ch. de Courten aux fonctions respectives de Président et de Conseiller de la Ville de Sion, les modifications suivantes sont apportées dans la constitution des commissions:

M. Ch.-Alb. de Courten, président, présidera les commissions des Ecoles, des Finances, du Contrôle des citoyens et des listes électorales ainsi que le conseil mixte de l'hôpital.

M. le conseiller J.-C. de Courten est appelé à faire partie des commissions des Ecoles, Militaire, Conseil mixte de l'hôpital, Bienfaisance, Egoûts, Electricité et quartier agricole. Il est chargé de plus de la surveillance des bâtiments.

La Chambre pupillaire est constituée comme suit:

Président: M. Graven Alexis; membres MM. Bruttin, de Courten J.-C. Suppléants MM. de Riedmatten Augustin, Machoud Angelin; M. Schalbetter Théophile secrétaire.

Le tribunal de police est constitué comme suit:

Président: M: de Courten Ch.-Alb. Membres: MM. Spahr, Bortis; suppléants: Pfefferlé, Allet.

— Est désigné pour faire partie de la commission administrative de l'hôpital en remplacement de M. Robert de Torrenté décédé M. Jos. Ribordy, conseiller.

— Il est constitué une commission composée de MM. de Riedmatten, Ribordy et Gay à l'effet de procéder à la révision des taxes tant des biens fonds que des immeubles bâtis de la commune, révision imposée par la loi du 25 mai 1901 et qui devra être effectuée dans le courant de l'année 1907.

Il sera adjoint à cette commission pour l'exécution du travail qui lui incombe le teneur du cadastre de la commune ainsi qu'un expert pour la taxe des bâtiments.

— Il est pris connaissance des soumissions parvenues au bureau pour les travaux à exécuter au Rhône entre les Km. 61 et 61+800.

Le Conseil décide d'accorder pleins pouvoirs à la commission des Travaux publics pour traiter avec les soumissionnaires offrant le plus fort rabais soit le 19,50% sous réserve d'engagement de leur part de prendre les matériaux nécessaires sur la rive gauche du Rhône.

— Les comptes de l'usine à gaz et du service des eaux pour l'exercice de 1906 bouclant les premiers par un bénéfice d'exploitation de fr. 6557.80 et les seconds par un excédent de recettes de fr. 17,000.15 sont lus et adoptés.

Le bénéfice d'exploitation de l'usine à gaz sera versé à un fonds de renouvellement destiné à faire face aux dépenses nécessitées par des travaux d'entretien et de réfection de l'usine.

— La largeur de la route tendant de l'avenue du midi au passage à niveau de Ste-Marguerite est fixée à 12 mètres sur toute son étendue.

— La convention passée entre la commission d'édilité et MM. Jacques et Ernest Delgrandi relative à la cession faite par eux à la Commune de la parcelle de terrain nécessaire à l'élargissement de la route ci-haut mentionnée est approuvée.

— L'autorisation sollicitée par la Direction des constructions fédérales à Berne d'établir, pour le service des voitures postales du bureau de Sion, une entrée sur le trottoir de la rue des Remparts est accordée aux conditions fixées par le bureau des Travaux publics de la Ville.

Est adopté pour être proposé à cette même Direction le projet pour la réfection et la construction de trottoirs aux abords du bâtiment des postes et des places et cours en dépendant.

— La commission chargée de l'examen des demandes de concessions de débits de vin rapportera dans une prochaine séance sur la demande de concession formulée par M. Rossier François pour son immeuble sis à la rue des Portes-Neuves.

— Est renvoyée à cette même commission pour étude et rapport la question de savoir si et dans quelle mesure il n'y aurait pas lieu d'interdire la vente ouverte de vin sur la place de la Planta à l'occasion des foires et marchés qui s'y tiennent.

— Il est décidé de nantir la commission des Travaux publics de la proposition émise par M. Graven visant la réorganisation du service de surveillance du Bisse Sionne-Lienne.

En skis aux Diablerets

Deux Bernois du Club alpin suisse ont entrepris dimanche l'ascension des Diablerets en skis. Partis de Gsteig à 6 h. du matin, ils étaient à midi en haut du Sanetsch. Ils passèrent ensuite par le glacier du Zanfleuron, à l'ouest de l'Oldenhorn, et arrivèrent près du col de Pillon, à la cabane qui se trouve perchée à 2500 mètres. Il était 4 heures de l'après-midi. La cabane était en partie remplie de neige; cependant, grâce à un nombre suffisant de couvertures, la nuit se passa sans encombre.

A 5 h. du matin, lundi, les skieurs se mettaient en route, et ils atteignaient à 8 heures au moment du lever du soleil, le sommet des Diablerets (3246 mètres).

Le retour se fit inversement avec le même itinéraire. Le temps, la neige, la vue, tout fut superbe et propre à laisser d'excellents souvenirs aux deux touristes.

La „Section de Jaman" et le Martigny-Châtelard

Le comité de la «Section de Jaman» du club alpin a adressé à la direction de la Compagnie du «Martigny-Châtelard» une réclamation qu'appuieront sans doute tous les touristes.

Voici ce dont il s'agit:

D'après le projet d'horaire d'été de cette ligne, les deux trains montant de Martigny au Châtelard passent à Vernayaz à 7 h. 15 et 9 h. 38 du matin.

Or le premier train du matin arrivant de Lausanne-Vevey-Montreux arrivera à Vernayaz — avec l'horaire d'été — à 7 h. 49. Il n'y a donc aucune coïncidence entre les départs de Martigny et le passage du premier train omnibus Lausanne-Brigue. Or ce premier train est le train des touristes. Il semble que l'horaire projeté ne répond pas aux besoins de toute une catégorie de voyageurs, importante pour la ligne en question.

Les touristes seront obligés soit de coucher à Martigny, soit d'attendre le matin un train pour Châtelard jusqu'à 9 h. 10; ce qui est est souvent trop tard pour des excursionnistes qui ont une longue journée de marche à faire.

La «Section de Jaman» demande donc à la direction du Martigny-Châtelard de modifier son horaire dans ce sens, s'il est possible ou d'organiser, au moins pour les samedis et dimanches, une course complémentaire Vernayaz-Finhaut ou même Vernayaz-Salvan, qui soit en correspondance immédiate avec le 1er train Lausanne-Brigue.

Semblable décision serait accueillie avec joie par tous les touristes et plus spécialement par les membres du club alpin.

La «Section de Jaman» a également adressé sa demande au Département des travaux publics du Conseil d'Etat valaisan en signalant encore l'anomalie suivante:

Il n'y a pas de train descendant de Finshauts qui permette le soir, d'atteindre à Vernayaz à 8 h. 08, le train des C. F. F., No 1136 Brigue-Lausanne.

Chronique viticole

TAILLE ET PLANTATIONS DE VIGNES GREFFEES

Nous rappelons que l'époque de la taille des vignes greffées doit être avancée à cause des «pleurs» abondants qui se produisent lorsqu'on taille tard, en avril par exemple. Il est bon de tailler, en février, ou au plus tard, la première quinzaine de mars. afin d'éviter cette trop grande déperdition de sève, non pas qu'elle ait pour effet d'affaiblir considérablement le cep, mais parce qu'elle peut compromettre la sortie des bons boutons. Les yeux situés en dessous de la section, trop arrosés, pourrissent, se «brûlent». Ne pas craindre aussi de tailler un peu loin du bouton, ou mieux dans le nœud qui se trouve placé immédiatement au-dessus du dernier œil conservé.

On peut constater dans le vignoble que certains vignerons plantent trop profondément les barbues greffées, de sorte qu'elles s'enracinent par le greffon, parfois très fortement. Il faut éviter avec soin ce défaut, qui rend le greffage inutile, la plante se nourrissant alors en grande partie par les racines du greffon, lesquelles peuvent être de nouveau attaquées par l'insecte.

Nous tenons en outre à rappeler que pour obtenir une plantation réussie, il faut particulièrement soigner, les deux premières années, la taille et l'ébourgeonnement des vignes greffées.

Station viticole de Lausanne.

Statistique des Marchés au Bétail

Foire de SIERRE du 11 février 1907.

Animaux prés.	Nombre	Vendus	Prix	
Chevaux	12	2	300	650
Poulains	2		440	450
Mulets	18	3	250	600
Bœufs	2		180	350
Vaches	70	27	160	500
Génisses	20	6	140	400
Veaux	8	2	20	70
Porcs	35	35	40	90
Porcelets	20	20	12	35
Moutons	18	9	15	34
Chèvres	12	8	20	40

Fréquentation de la foire: elle a été bien fréquentée vu la saison, et les prix se sont bien maintenus.

Police sanitaire: bonne.

NOUVELLES DES CANTONS

Uri

LE DOYEN DES MAITRES D'ECOLE

Sur les hautes Alpes d'Uri, à Andermatt, vit le doyen d'âge du corps enseignant suisse. A dire vrai, le vaillant pédagogue ne tient plus la classe: à 101 ans, ce serait une charge trop lourde; mais le régent G. Russi est sorti du service actif depuis peu d'années et il a célébré en pleine activité et dans toute la vigueur de ses facultés physiques et intellectuelles, le cinquantenaire de son enseignement.

M. Russi jouit maintenant d'un repos bien mérité.

Vaud

CONDAMNATION D'UN ESCROC

Le tribunal de police de Château-d'Œx, a condamné lundi à deux mois de prison, un nommé Jules Jacques, âgé de 28 ans, de professions variées, pour escroqueries. Accompagné de sa femme et de ses quatres petits enfants cet individu parcourait les cantons de Vaud, Berne, Fribourg, se présentant aux ecclésiastiques de toutes confessions et de toutes églises, comme le neveu de M. Emile Jacques, pasteur à Villeneuve. Sa femme se donnait pour la filleule d'un pasteur quelconque. Il raconta avoir perdu soit son porte-monnaie, soit son billet de retour du chemin de fer. Chaque personne ainsi sollicitée, y allait qui

de 5 francs, qui de 10, de 30 et même de 40 francs. Les journées étaient bonnes. Jacques devint père pour la cinquième fois. dans un village de l'Oberland bernois. Il «tapa» le médecin qui avait soigné sa femme. Arrêté à Zweisimmen, Jacques a été condamné dans le canton de Berne à huit mois de prison, qu'il devra subir plus tard; il a encore à comparaître devant les tribunaux fribourgeois pour des faits du même genre. La femme a été libérée.

* * *

TUE D'UN COUP DE PIED

Lundi après-midi, à Montricher, des enfants suivaient un cheval qu'un domestique conduisait au moyen d'une corde. Le conducteur avait vainement recommandé aux enfants de se tenir à l'écart. Soudain, on ne sait pourquoi, peut-être à la suite d'une boule de neige, le cheval lança une ruade qui atteignit derrière l'oreille gauche un garçonnet âgé de huit ans, et le tua net.

Zurich

VIN BON MARCHÉ

Dernièrement, un sieur H. Baumann, de Wädenswil, offrait par une annonce dans la «Schweiz. Wochenzeitung» 150,000 litres de vieux, qualifié «vin du lac», au prix de 25 francs l'hectolitre .Les producteurs ne peuvent livrer du vin vieux à ce prix; à plus forte raison les commerçants. Aussi le comité de l'Union des viticulteurs zurichois examina-t-il d'un peu plus près l'offre du négociant de Wädenswil.

Un aubergiste qui vend du vin d'excellente qualité et de provenance sûre, mais qui le paie au moins le double du prix indiqué ci-dessus, se fit envoyer une petite quantité du fameux «Seewein». Le contenu du tonnelet fut facturé comme «vin naturel de première qualité». Interrogé sur l'origine, M. Baumann répondit: «Le vin livré provient de Kilchberg, près Zurich; il est coupé légèrement avec du vin espagnol et a été récolté en 1905.»

L'autorité sanitaire compétente fit analyser le vin en question. Le chimiste cantonal le déclara gallisé, avec une proportion d'acide de 4 0/00. L'analyse du même breuvage, faite par un autre chimiste donna à peu près les mêmes résultats et établit en outre qu'un fort coupage avait été fait avec des vins du Midi plâtrés.

Or, la proportion d'acide 4 0/00 est notoirement inférieure, non seulement à celle du vin zurichois, mais aussi à celle du vin espagnol. Le sieur Baumann a, en donnant une fausse qualification à son «vin» trompé son acheteur, et fait du tort indirectement aux vins du pays. Si la loi ne défend pas de vendre un tel breuvage, elle interdit tout au moins de lui donner l'épithète de «vin» et encore plus celle de «vin naturel.»

ECHOS

UNE TACHE AU SOLEIL

Le professeur Broshear, chef de l'Observatoire des monts Alleghany près Pittsburg (Pensylvanie)annonce qu'il a découvert une tache sur le soleil. Cette tache, qui est visible avec des verres fumés, est longue de 118 milles et large de 30 milles. Elle occupe une surface de trois milliards et demi de mètres carrés.

Le professeur déclare que la tache qu'il a découverte est un centre d'activité considérable et qu'elle est susceptible d'avoir une répercussion sur le globe terrestre et d'y provoquer des troubles électriques.

LES GLACIERS S'EN VONT

Les masses de neige qui viennent de tomber sur les montagnes vont-elles modifier le régime des glaciers? Peut-être, sans qu'il soit possible de préjuger de l'avenir. Les glaciers s'en vont, non seulement en Europe, mais en Amérique et en Asie. Il y a décrue à peu près partout, sauf dans quelques régions limitées. Beaucoup d'amateurs de glaciers espèrent encore que nous allons revenir à une période de croissance. Selon M. F.-A. Forel, de Morges, rapporteur de la commission internationale des glaciers, les glaciers suisses notamment, sont de plus en plue en décrue. La crue de la fin du dix-neuvième siècle qui s'est manifestée successivement sur une cinquantaine de glaciers à partir de 1875 et qui a été arrêtée par une série d'étés chauds depuis 1893 a entièrement cessé. En 1905, on ne signalait pas un seul glacier en extension. Partout décrue ou état stationnaire. En France, tous les glaciers des Grandes-Rousses sont en décrue. En Maurienne, dans la Vanoise, décroissance et même disparition. Aux Pyrénées, massif du Vignemale et de Néouvieille, glaciers en retraite, etc.

Cependant, il y a quelques cas de crue indiscutable. Ainsi, dans les Alpes autrichiennes il y a en somme huit glaciers qui grandissent (massif de l'Oetzthal et des hauts Taner); dans les Alpes scandinaves, 11 glaciers (massifs du Jostedal, du Jotunheim et du Folgenfon); en Boukharie, 3 glaciers.

Voilà le bilan, il n'est pas gros. Mais, enfin, il justifie un peu l'espoir de voir rentrer quelque jour les beaux glaciers d'autrefois.

Nouvelles à la main

Naïveté.

— Je vous remercie de l'honneur que vous voulez bien me faire en demandant ma main; j'y suis très sensible, mais je ne me marierai jamais.

— Jamais! Mais, alors, mademoiselle, qu'est-ce que vous ferez de votre immense fortune?...

* * *

Petits dialogues de saison.

— Qu'est-ce que vous dites, que ce poêle fume? Vous voyez bien, imbécile, qu'il ne fume pas.

— C'est parce qu'il n'est pas allumé.

* * *

— Monsieur le fumiste, je vous ai fait venir pour que vous voyiez mes cheminées. J'ai beau brûler du bois, je gèle.

— Avez-vous essayé, quand vous avez froid de faire trois fois au trot le tour de la Planta?

ETRANGER

ALLEMAGNE

LES ANARCHISTES

Des proclamations anarchistes ayant été saisies chez trois anarchistes de Berlin, le ministère public a ordonné que des perquisitions soient faites chez tous les anarchistes connus de l'Allemagne; mais ces perquisitions n'ont donné aucun résultat. Il est toutefois probable que la police a pu s'emparer de toutes les proclamations imprimées avant qu'elles aient été attribuées.

Les anarchistes arrêtés sont accusés d'incitation des soldats à enfreindre la discipline. Une enquête a, par conséquent, été ouverte.

ANGLETERRE

LES SUFFRAGETTES

Les suffragettes anglaises ont renouvelé mercredi devant la Chambre des Communes leurs manifestations en faveur du droit de suffrage des femmes.

Pendant toute la soirée, au nombre de plus de 800, elles se sont livrées à de bruyantes manifestations et ont tenté de pénétrer dans le palais de Westminster.

Refoulées une première fois par la police, elles ont tenu une réunion, après quoi elles sont revenues à la charge. On a dû faire appel à un fort détachement de police, qui a gardé toutes les issues du palais du Parlement. Un autre détachement de 50 agents était tenu en réserve. On s'accorde à dire que la police s'est montrée très brutale. Un certain nombre de suffragettes ont été blessées plus ou moins grièvement. Certaines d'entre elles,, déléguées par des groupes provinciaux, étaient arrivées à Londres pour la première fois le matin même.

Une troisième attaque avait été projetée; mais elle ne put être mise à exécution, la séance de la Chambre des communes ayant été levée plus tôt qu'on ne s'y attendait. Lorsque les députés sortirent, les agents se massèrent et formèrent une haie permettant ainsi aux parlementaires de gagner leurs voitures sans encombre.

Cinquante arrestations ont été opérées, notamment celle de Mme Caspard, sœur du général French, qui avait participé jusqu'ici à toutes les manifestations sans réussir à se faire appréhender.

Le bruit de ce qui se passait au dehors a fini par trouver son écho dans la salle des séances. Un député conservateur a demandé pourquoi le Parlement avait été converti en forteresse. M. Gladstone, ministre de l'intérieur, a répondu que la police avait fait son devoir en repoussant par la force des personnes qui voulaient pénétrer par la force à Westminster.

M. Keir Hardie s'est plaint que la police ait usé de violences inutiles envers les manifestantes.

M. Gladstone a répondu que si les actes de violence avaient été commis ils seraient notés, mais qu'il ne paraissait point qu'il y en eût à déplorer.

FRANCE

LA LIBERTÉ DE RÉUNION

Le Sénat français a abordé jeudi la discussion du projet de loi sur la liberté de réunion. M. Briand a déclaré que ce projet a été conçu dans un esprit de conciliation et d'apaisement; il a demandé au Sénat de voter le projet sans modification afin d'éviter des retards préjudiciables; mais le Sénat après avoir adopté le premier article, a renvoyé le projet à la commission.

* * *

DEUX NOUVEAUX IMMORTELS

Le dramaturge Maurice Donnay et l'historien marquis de Ségur ont été élus membres de l'Académie française en remplacement de MM. Sorel et Rousse.

* * *

EXPLOSION AUX MINES DE CRANSAC

Une explosion de dynamite, dont on ignore les causes et qui à été entendue à plusieurs kilomètres de distance, s'est produite à Cransac, au puits No 6 de la Compagnie de Campagnac.

La baraque où les cartouches de dynamite nécessaires pour la journée étaient remisées a été réduite en morceaux.

Plusieurs personnes ont été atteintes. Un jeune ouvrier, âgé de seize ans, a eu le crâne ouvert; il est mort quelques instants après. Sa mère qui était venue lui porter le repas, a eu l'œil gauche arraché et a reçu de graves contusions aux jambes. Le surveillant de la baraque a été transporté mourant à l'hospice. Il avait une grande balafre à la joue gauche et de nombreux morceaux de bois ont pénétré dans son corps.

ITALIE

LA NOUVELLE LOI SUR LE RECRUTEMENT

Le projet de loi concernant le recrutement de l'armée a été distribué à la Chambre. Ce projet de loi a les bases suivantes:

1. L'adoption du service de deux ans pour toutes les armes et une augmentation du contingent de première catégorie;

2. La réduction du service à quinze mois pour causes d'études et autres causes spéciales;

3. La formation d'une seconde catégorie composée principalement de conscrits qui sont assignés à cette catégorie pour raisons de famille;

4. La mobilisation avec un moins grand nombre de classes et par conséquent avec des éléments plus valides.

* * *

REORGANISATION DES CHEMINS DE FER

Le ministère italien va déposer un projet de loi relatif à l'organisation définitive de l'exploitation des chemins de fer par l'Etat. M. Giolitti estime que l'ensemble des travaux entrepris pourra être terminé en quatre ans, mais on commencera immédiatement par les lignes principales les plus urgentes, telles que Bologne-Brindisi, où on établira la traction électrique partout où le terrain est contraire à la vitesse, Gênes à Novi, Savone à Turin, les Alpes, etc. La dépense totale sera de 910 millions, plus 120 millions pour l'amélioration des ports correspondant aux têtes de ligne.

CONGO FRANÇAIS

MANGÉS PAR DES ANTHROPOPHAGES

Le «Temps» de Paris a reçu de dramatiques nouvelles envoyées par un de ses correspondants du Congo français. Quatre agents européens, quatre blancs, ont été traîtreusement surpris par les Bondjios qu'ils avaient conviés à une fête. Deux d'entre eux ont été immédiatement mangés. Ce furent les plus heureux. Les deux autres ne l'ont été qu'après avoir été longtemps secoués vivants au bout d'une corde. Les voyageurs qui ont reçu les confidences des anthropophages disent que cet affreux supplice a pour objet d'attendrir la chair des victimes.

MAROC

BEN-MANSOUR ASSASSINE

Ben-Mansour, ancien khalifat de Raissouli à Tanger, qui avait fait sa soumission à l'arrivée de la mahalla, vient d'être tué dans une des rues les plus fréquentées de la banlieue de Tanger par deux indigènes qui guettaient son passage.

Un témoin oculaire raconte ainsi l'assassinat: Une embuscade avait été dressée par plusieurs indigènes sur la route, entre la légation de Portugal et le consulat d'Espagne, dans un faubourg très habité et situé à trois cents mètres de la ville.

Quand Ben-Mansour est passé, un des agresseurs l'a frappé à coups de crosse au visage, les autres l'ont jeté à bas de son cheval, à demi étourdi. Ben-Monsour est tombé sur un banc de pierre et a été tué à bout portant.

Quatre cavaliers avaient pris la fuite dès le début de l'agression.

Leur forfait accompli, les meurtriers se sont enfuis. Leur chef, Snagui, est un Marocain, protégé espagnol; il s'est rendu au consulat et de là il est allé à la Kasbah se constituer prisonnier. Snagui avait eu des démêlés personnels avec Ben-Mansour; il s'agit donc d'une affaire personnelle.

AUSTRALIE

EXPÉDITION ANTARCTIQUE

Des nouvelles sont arrivées d'Australie disant que le vaisseau «Catherine» monté par l'expédition norvégienne qui se rendait dans l'océan glacial antarctique, sous le commandement de M. Bull, s'est échoué le 4 décembre, près des îles inhabitées de Crozet, à l'ouest des îles de Kerguelen. Le vaisseau n'est plus qu'une épave. Tout le matériel de l'expédition est perdu. L'équipage a réussi à se sauver.

Le 4 janvier trois hommes de l'équipage sont partis pour l'Australie pour chercher du secours. Les autres membres de l'expédition se trouvent encore dans les îles Crozet. Le gouvernement norvégien a aussitôt fait des démarches pour faire envoyer une expédition de sauvetage aux îles Crozet.

ETATS-UNIS

LA CATASTROPHE DE «LARCHMONT»

Il n'est pas exagéré de dire que plus de 150 personnes ont péri dans la terrible explosion qui s'est produite entre le vapeur «Larchmont» qui fait le service entre New-York et Rhode-Island, et le schooner à voiles «Harry-Knowlton.»

Ce terrible accident rappelle celui du «Général-Slocum» où près de mille personnes, principalement des enfants, trouvèrent la mort.

Aussitôt après la collision, le plus grand désordre, régna à bord du «Larchmont»; les officiers et les hommes furent saisis de panique; ils cherchèrent à se sauver sans s'inquiéter des passagers. Tel est du moins le récit que font quelques personnes qui ont échappé au désastre.

Le «Larchmont» coula si rapidement qu'il entraîna avec lui quelques-uns des canots que l'équipage tentait de mettre à la mer.

Beaucoup de marins du vapeur tombèrent à la mer et se noyèrent, tant était grande leur précipitation à s'emparer des canots.

Le capitaine du «Larchmont» qui a pu atteindre la côte avec les personnes qui se trouvaient dans le canot, a raconté la terrible histoire de sa lutte de huit heures contre les éléments.

Le froid était si intense que les marins ne pouvaient plus ramer; le canot allait à la dérive.

Le capitaine du vapeur dit que l'accident est imputable au voilier, tandis que de son côté le capitaine Holey, qui commandait le schooner et qui a pu gagner la côte avec cinq hommes de son bord, quand son navire a coulé, prétend que l'accident est dû au «Larchmont».

Une survivante de l'accident, passagère à bord du «Larchmont», interviewée par un correspondant du «New-York Herald», corrobore également les dires d'autres passagers au sujet de la panique qui régna à bord du vapeur aussitôt après l'accident.

«Tout le monde courait, criait, se battait pour atteindre les canots; beaucoup furent étouffés dans la cohue indescriptible régnant à bord du vapeur qui coulait.

»Le froid a aussi fait beaucoup de victimes; sur l'espèce de radeau où nous étions, trempés jusqu'aux os par les lames, j'ai dû pour ne pas être gelée comme tant d'autres, remuer continuellement bras et jambes. Près de moi, j'ai vu mourir de froid des malheureux; d'autres rendus fous par la douleur, se jetèrent dans la mer et disparurent dans les flots. Bientôt je fus si fatiguée qu'il me fut impossible de remuer, mais mon mari me frictionna avec ardeur et je repris mes forces.

»Enfin, le jour parut; le soleil se leva, et le temps se fit plus chaud.

»Plus tard, nous fûmes aperçus par un petit bateau à voiles, qui nous prit à son bord. Mon mari et moi étions les seuls survivants qui avaient pris place sur le radeau.»

On dit que 19 personnes du «Larchmont ont été sauvées.

Le «Larchmont» est un très vieux vapeur à trois ponts et à roues construit en 1885.

DEPECHES

COLLISION EN MER

Tokio 15. — Le vapeur «Devanaha» ayant à bord le prince Fushimi, est entré en collision jeudi soir, au large de Jyo avec le vapeur «Saunsha Maru» et a dû relâcher à Kobé.

Il n'y a eu aucun accident de personnes à bord du «Devanaha»; par contre, le «Saunsha Maru» a pris feu après la collision, et un homme de l'équipage a péri.

Le «Devanaha» pourra repartir très prochainement.

DANS L'AMÉRIQUE CENTRALE

Washington 15. — Le président Roosevelt a reçu des présidents du Honduras et du Nicaragua une réponse à la note conjointe des Etats-Unis, du Mexique et du Guatemala.

Les deux présidents se déclarent prêts à remettre à l'arbitrage le conflit survenu entre les deux Etats et à accepter la sentence arbitrale.

LA SÉPARATION EN FRANCE

Rennes 15. — L'expulsion du personnel du petit séminaire de Saint-Méan dans lequel il n'y avait plus d'élève, vient d'avoir lieu.

Deux cents habitants étaient groupés autour du supérieur, tandis que cent vingt gendarmes et autant de soldats empêchaient la population d'approcher.

Le sous-préfet de Montfort fit expulser par les gendarmes, le supérieur et les professeurs.

Plusieurs manifestants qui sonnaient les cloches ont été délogés du clochers par les gendarmes.

Trois arrestations ont été opérées.

UNE BOMBE DANS UN TRAIN

Francfort 15. — On a trouvé, mercredi, dans un compartiment de deuxième classe, du train se rendant à Wiesbaden un objet présensant une grande analogie avec une bombe.

La police recherche activement la personne qui a déposé l'engin.

MORT D'UN CHEF TOUAREG

Alger 15. — On apprend que le fameux Reskou, chef suprême de l'Oasis des Touaregs, qui, depuis cinq ans, tenait tête aux Français, vient d'être tué au cours d'un combat.

FERME EFFONDREE

Chaux-de-Fonds 15. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, sous le poids de la neige, le toit d'une ferme s'est effondré, près de l'hôtel du Refrain, sur territoire français, à quelque distance de la Maison Monsieur.

Vingt-cinq têtes de bétail ont été ensevelies sous les décombres. Ce matin, on n'avait retiré que trois bêtes encore vivantes.

VOL AVEC EFFRACTION

Thoune 15. — Un vol avec effraction a été commis la nuit dernière dans un magasin de bijouterie de la Hauptgasse. Les voleurs ont emporté pour environ 20,000 fr. de marchandises.

LES GROS LOTS EN SUISSE

Berne 15. — Suivant le «Bund», un jeune ne jardinier nommé Hug, à Bâle, a gagné à la loterie de l'Exposition de Milan le lot de cinquante mille francs.

TROIS GÉNÉRATIONS GUÉRIES PAR LES PILULES PINK

Les pilules Pink, par leur puissante action sur le sang et sur le système nerveux, par la faculté qu'elles ont de réveiller l'appétit, procurer de bonnes digestions, donner des forces, ont rendu la santé à des personnes de toutes les conditions et de tous les âges. On peut dire que les pilules Pink sont employées avec succès par trois générations, et il n'est pas rare d'en rencontrer l'exemple dans une même famille.

Dans la famille de M. H. Leseman, de Zurich, que nous lançons aujourd'hui, les pilules Pink ont guéri, le père, la mère et la fille. Nous donnons le portrait de chacune de ces trois personnes, qui seront bien vite reconnues par ceux qui habitent près de la Chorgasse No 20, actuelle adresse de M. Leseman ou de la Augustinergasse 6 sa précédente adresse. Nous avons sous les yeux une lettre de M. Leseman dans laquelle celui-ci écrit:

«Pendant quelque temps, ma femme, ma fille et moi, nous avons employé les pilules Pink et devons franchement dire qu'elles nous ont fait énormément de bien, à tel point que nous sommes un peu stupéfaits du résultat. Depuis longtemps, nous nous plaignions tous trois d'une fatigue dont nous ne pouvions expliquer la cause. L'appétit que nous avions autrefois très bon, était devenu insignifiant. Nous mangions donc très peu et digérions mal. Nous éprouvions divers petits malaises, tels que migraines, points de côté, oppression qui indiquaient que l'anémie s'était emparée de nous. Pour la combattre, nous avons pris les pilulees Pink dont tout le monde parle beaucoup. Nous leur devons le rétablissement de notre santé, et sommes heureux de vous en faire part.»

Les pilules Pink sont un excellent remède de famille et il devrait y en avoir quelques boîtes dans toutes les maisons. Elles combattent en effet, tous les malaises communs, auxquels on ne prête malheureusement pas l'attention nécessaire et qui négligés, deviennent de malaises, maladies.

Les pilules Pink guérissent l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, rhumatismes, troubles particuliers du sexe féminin.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt: MM. Cartier et Jörin, droguistes, Genève: fr. 3.50 la boîte et 19 fr. les six boîtes franco.

ABONNÉS ET LECTEURS

DE LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS, faites vos achats dans les magasins et chez les negociants qui publient leurs annonces dans ce journal.

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSION

ADRESSEZ-VOUS A

L'IMPRIMERIE

E. GESSLER

SION

RUE DE LA DENT-BLANCHE

ADMINISTRATION DU Journal et Feuille d'Avis du Valais

Circulaires — Livres

Cartes de visite — Cartes d'adresse

Lettres de mariage

Enveloppes — Têtes de lettres

Lettres de faire part

— Journaux — Brochures — Registres —

Actions — Obligations

— Cartes de fiançailles —

Impressions soignees en tous genres

Cartes de vins — Etiquettes pour vins

— Catalogues — Prix-courants —

Affiches — Programmes — Lettres de voiture

Chèques — Memorandums

Factures — Diplômes

— Menus —

etc.. etc.

Travail prompt et soigné

L. WIRZ, armurier à BALE

offre des armes à feu et fusils de chasse beaucoup meilleur marché qu'ailleurs soit:

Fusil de chasse à percussion centrale depuis	fr.	25.—
Fusil e chasse à 2 coups c. 16 depuis	„	35.—
„ „ s. chien Hammerless depuis	„	190.—
Fusil de chasse à coups	„	195.—
Carabine de chasse, c. 9 m/m depuis	„	22.—
Flobert Techins c. 6 et 9 m/m	„	16.—
Flobert Techins pour jeunes gens	„	11.—
Pistolet Flobert	„	3.—
Cannes à fusils, système soigné	„	32.—
Revolvers	„	6.—
Fusil à air comprimé	„	24.50
Fusil à air comprimé pour jeunes gens	„	11.—

MUNITION

Pièges à renards, martres, loutres, oiseaux, etc.

Réparation avec garantie.

Nouveau catalogue avec plus de 450 dessins contre 25 ct. timbres-poste.

Ecrire à **L. Wirz,** armurier à **Bâle.**

Avez-vous déjà acheté des

Chaussures

de la maison d'envoi

Guil. Gräb Zürich Trittligasse 4.

Si non, veuillez demander son grand catalogue illustré gratis et franco de plus de 300 gravures.

J'expédie contre remboursement:

Souliers p. filles et garçons, très forts, nr 26—29 à frs 4,—, nr. 30—35 à frs 5,—	
Pantoufles en canevas pour dames,	fr. 1,90
Souliers à lacer p. dames, très fort à	fr. 6.30
plus élégant, avec bouts	fr. 7.—
Bottines à lacer p. hommes, très fortes	fr. 8,70
plus élégantes, avec bouts	fr. 9,—
Souliers pour ouvriers, forts,	fr. 7,80

Echange de ce qui ne convient pas.

Rien que de la marchandise garantie solide

Service rigoureusement réel.

(Za2368 g) Fondée en 1880. 51

AVANT d'acheter vos chaussures demandez prix-courant contenant 450 articles différents de mon grand stok de chausssures. — Sur demande il sera expédié à tout le monde gratis et franco.

Pantouffles pour dames, canevas, avec ½ talon	N° 36—42	**Fr. 2.20**
Souliers de travail pour dames, solides, cloués	« 36—42	» **6.80**
Souliers de dimanche pour dames, élégants, garnis	« 36—42	» **7.50**
Souliers de travail pour hommes, solides, cloués	« 40—48	» **7.80**
Bottines p. messieurs, hautes avec crochet, cloués, solides	« 40—48	» **9.—**
Souliers de dimanche pour messieurs, élégants garnis	« 40—48	» **9.50**
Souliers pour garçons et fillettes	« 26—29	» **4.50**

De nombreuses attestations pour envois en Suisse et à l'Etranger.

Envoi contre remboursement — Echange franco

H. Bruhlmann-Huggenberger, Maison de chaussures, **Winterthour**

Feuilleton de la *Feuille d'Avis du Valais*

(33)

LA BELLE MARION

XXIII —

QUAYNE APPORTE DES NOUVELLES

Tournant le dos à la mer où venait de sombrer tout son bonheur, il prenait d'un pas accablé le chemin de la ville, lorsqu'il vit sur le quai à peu près désert, un homme chaudement emmitouflé qui s'avançait vivement vers lui. Tous les deux s'arrêtèrent d'un commun accord près d'un bec de gaz.

— Monsieur Quayne! dit Leslie.

Le détective ne répondit pas immédiatement, mais se rapprochant encore de son vis-à-vis, il le regarda en plein visage sous la lumière crue de la lampe.

— Monsieur Armytage! articula-t-il alors nettement. Et c'est sans aucun sous-entendu que je vous donne ce nom, quoique vous soyez bien certainement celui qui m'a été présenté à Broadstairs comme M. Lukyn.

— Oui, oui, fit Leslie avec explosion. Et aussi celui que vous avez vu à Weybridge; et celui que vous avez placé aux Grey-Gables!... Ah! si vous saviez combien j'en ai assez, de ce déguisement.

Il déchargea son cœur qui se brisait sous le poids trop lourd d'une longue contrainte et d'une douleur démesurée, disant tout de son étrange histoire: ce qui le chargeait aussi bien que ce qui l'exonérait, sans chercher à rien diminuer ou grandir; heureux, lui dont la langue n'avait jamais daigné mentir, de s'accuser une bonne fois.

— Aviez-vous confessé toutes ces choses à votre femme? demanda Quayne après un moment de réflexion.

— Non, pas encore... Je n'en ai pas eu le courage. Que penserez-vous de moi?

— C'est à elle, non pas à moi de vous juger. Mais nous voici dans un assez joli imbroglio... Ce n'est pas pour rien que je suis ici; j'arrive à Exmouth avec des nouvelles graves.

— Dites vite! fit Leslie.

— Les Américains sont ici; et Nigel Lukyn s'est évadé de la maison de santé.

— Grand Dieu! s'écria Leslie consterné. Evadé! Lukyn! Savez-vous quelle est son idée fixe? Tuer ma femme. La faire mourir dans les tortures! Dieu soit loué! Dieu soit loué! Elle est partie.

Bouleversé, troublé et soulagé à la fois, il acheva de narrer les événements de la journée.

— Nous n'avons pas un instant à perdre! prononça Quayne aussitôt que le jeune homme eut dit son dernier mot. Il faut savoir où est allée l'Idalia. Elle ne s'est pas évanouie comme une bulle de savon, que diable! Un vaisseau de cette qualité et de cette importance ne quitte pas le port sans qu'au moins une paire d'yeux le remarque. Tenez, j'aperçois là quelqu'un qui sans doute pourra nous renseigner.

L'œil actif du détective, fouillant l'obscurité du quai, venait de découvrir dans un coin la silhouette immobile d'un pêcheur qui semblait faire partie des choses inertes, et qui avait échappé au regard de Leslie.

— Attendant la marée l'ami? demanda Quayne.

Puis, sans autre préambule:

— Pourriez-vous me dire si vous avez vu une dame s'embarquer dans le canot automobile qui l'a si longtemps attendue cet après-midi, près des degrés?

— Eh! je vous crois que je l'ai vue!... Et je l'ai vue aborder le steamer!... Et j'ai vu le steamer s'éloigner presque immédiatement! Et aussi, j'ai parlé à la dame, ajouta le bonhomme, satisfait de trouver deux auditeurs si attentifs. Car c'est à moi qu'elle a demandé le chemin d'Holroyd street quand elle est venue à terre. Et une belle et généreuse dame que c'était...

» Eh! la, la, vous me faites causer! s'écria le bonhomme, s'interrompant soudain, tandis que sa figure figée s'animait d'une lueur de malice et de mystification combinées. Eh! la, là! ce gentleman pourrait vous en dire un peu plus long que moi, pas vrai?

— Pourquoi? demanda Quayne brièvement.

— Parce qu'il s'est embarqué dans le canot avec la dame, donc. Je sais bien qu'il avait un long pardessus. Mais le pardessus ne lui couvrait pas la figure, hein? C'était lui, pas d'erreur.

Simultanément Leslie et Quayne articulèrent un nom:

— Nigel Lukyn!

XXIV —

QUAYNE A PEUR

Les deux hommes échangèrent un regard d'épouvante. Ni l'un ni l'autre n'en pouvait douter: Marion avait pris Nigel Lukyn pour son mari, — Lukyn, un fou dont la manie homicide était principalement dirigée contre elle, — et à cette heure, ils voguaient ensemble, Dieu sait où!... Dieu sait quels drames de démence et d'horreur avaient pu déjà se déchaîner à bord de l'Idalia.

Pour Armytage, l'idée seule d'une pareille situation était si affreuse, qu'il dut faire appel à tout son courage, à toute sa fierté virile pour ne point éclater en larmes.

— Dites-moi, fit Quayne l'entraînant vivement à l'écart, comment était-il quand vous avez quitté la maison Beaman? Fou d'une façon indubitable, fou à lier?

— Fou effroyablement, affirma Leslie; un habitué de la camisole et du cabanon! Fou dangereux, féroce, qui ne rêve que meurtre, torture et massacre! Et le croiriez-vous, ajouta-t-il avec une sorte de sanglot, c'est à Marion Fermor, c'est à ma femme qu'il en veut. Le misérable s'était mis en tête que c'est à elle qu'est due son incarcération, elle qui a remué ciel et terre pour le délivrer! Qu'il raisonne ou qu'il déraisonne, il n'en démord pas; elle payera de sa vie ce crime imaginaire.

— Bon cela, dit Quayne.

Et comme Leslie se récriait:

— Certes, il y aura sans doute quelques moments qui ne seront pas commodes. Mais plus la démence est évidente, plus la lumière se fera, plus tôt les mesures nécessaires seront prises, plus tôt le yacht reviendra à terre... Et Dieu merci! votre femme est entourée de nombreux et fidèles amis qui sauront la défendre...

» Oui, reprit le détective après un instant de réflexion, même si mistress Armytage garde encore un temps le voile qu'elle a sur les yeux, si elle ne découvre pas tout de suite la clef du mystère, elle ne pourra manquer de voir l'état de celui qu'elle prend pour vous. Sa première idée sera qu'il est victime d'une rechute; mais il sera tenu à distance, c'est l'important... Prenez courage! Et hâtons-nous d'agir.

Sans pouvoir imaginer quelle ligne d'action le détective comptait prendre, mais déjà vaguement réconforté par la forte parole, l'accent convaincu de ce guide expert, Leslie le suivit jusqu'à l'hôtel Impérial.

— Nous n'avons pas le temps de dîner, et vous n'en avez évidemment aucune envie; nous nous contenterons donc de cette rapide réfection, dit Quayne, après avoir consommé quelques sandwiches et un verre de bordeaux; j'ai un mot à dire à mon employé et je repars. Le renseignement que nous a donné ce pêcheur doit être mis à profit à l'heure même. Il nous a dit que mistress Armytage lui avait demandé en venant à terre le chemin de Holroyd street. Ou je me trompe fort, ou c'est de sa visite en cet endroit qu'est résulté le départ de l'Idalia.

— Mais comment ferez-vous pour deviner le numéro de la maison? demanda Leslie.

— Bon, bon! Est-ce que ce n'est pas ma fonction de deviner les choses? J'ai déjà le sur le museau pointu de Peckthorne qu'il a flairé quelque chose. Je ne lui donne pas deux heures pour me dénicher ces Yankees... Car, vous saurez que j'ai amené votre ami Peckthorne...

Il sonna et bientôt parut le petit vieux ratatiné que Leslie avait si vertement secoué sur la jetée de Broadstairs, quelques semaines auparavant.

— Trouvé? demanda Quayne laconique.

— 47, Holroyd street, fut la réponse également concise.

— Bon, va vite dormir. Et demain à huit heures, viens me faire ton rapport.

Et maintenant, reprit-il, aussitôt que l'agent fut sorti, je vais essayer de débrouiller l'énigme. Il me paraît évident que votre femme est allée aujourd'hui trouver ces gens pour tâcher de les convaincre que vous n'êtes pas celui qu'ils cherchent — ce qui est d'ailleurs l'exacte vérité. Si nous parvenons à apprendre ce qui s'est dit pendant cette visite, peut-être pourrons-nous en déduire quelque chose relativement à la marche de l'Idalia. Jusque là nous sommes sans pouvoir.

— Vous semblez tombé du ciel tout exprès pour me secourir, dit Leslie avec gratitude; mais ce que je ne comprends pas, c'est comment vous vous trouvez ici, juste à point.

— Le voici: Lorsque mistress Armytage me télégraphia de Southampton pour m'avertir des mouvements hostiles de la bande, je me rendis immédiatement à la maison du docteur Beaman pour voir si son pensionnaire consentirait à me donner quelque lumière sur les desseins de ces gens, puisque vous me déclariez solennellement n'en avoir point connaissance. Là, je trouvai la nouvelle de l'évasion de Lukyn, accompagnée de divers détails sur sa conduite qui ne pouvaient en aucune manière s'appliquer à « vous ». Je commençais immédiatement à soupçonner ce que vous m'avez confirmé tout à l'heure; et convaincu dès lors que la vengeance de ces secrets émissaires était dirigée non contre le mari de ma cliente, mais contre celui qui venait de s'évader, j'accourus à Exmouth pour tâcher de me mettre en rapport avec ces Américains, de leur démontrer, preuves en mains, leur erreur...

— Vous n'allez pas leur dire «maintenant» que Lukyn s'est évadé! s'écria Leslie vivement.

— Non, tant qu'il sera sur l'Idalia, je n'aurais garde, dit Quayne d'un ton significatif.

Il sortit, et Armytage demeura longtemps seul avec ses pensées tourmentées.

Sur le coup de minuit, Quayne se montra, et sur son visage habituellement impassible, on lisait clairement une défaite.

— Montons dans ma chambre, dit-il. On va fermer le fumoir sans doute, et nous serons mieux là-haut pour causer.

— Eh bien? demanda Leslie, la voix rauque d'angoisse.

Le détective tira un revolver de sa poche, le posa sur la table.

— Voilà un ami que j'ai été tout près d'appeler à l'aide, il y a une demi-heure, dit-il. Nous avons affaire à une bande redoutable, monsieur Armytage. J'ai vu bien des gens brouillés avec la loi, en ma vie, mais il m'a été rarement donné d'en rencontrer face à face, de si bien disciplinés pour le crime, de si irréductibles, de si impudents!... Moi non plus je ne leur ai pas mâché le morceau!... Je les ai informés sans ambages qu'ils étaient connus et que si le moindre mal arrivait à l'Idalia, ils feraient connaissance avec la loi anglaise et tâteraient de la corde. C'est alors que j'ai vu le moment où ils allaient me tomber dessus, tous les trois, la jolie petite tigresse aussi bien que les deux coupe-jarrets! Mais dans cette rue centrale, peuplée, le risque était trop fort. Ils ont su se modérer; ils se sont contentés de se moquer de moi.

— Se moquer de vous? répéta Leslie.

— Ni plus ni moins, affirma Quayne, non sans amertume, car il n'avait guère l'habitude d'être battu. Ils avaient la partie trop belle aussi. Ils me firent observer — ou pour être plus précis, cette fine mouche de Française me fit observer avec la plus suave ironie que votre femme ayant jugé à propos, de son propre aveu, de se choisir pour mari un évadé de maison de fous, il n'était pas probable qu'aucun accident survenant sur l'Idalia fût attribué à un autre qu'à lui. L'argument était irréfutable. Nous n'avons aucune preuve contre eux. Et en aurions-nous, qu'il serait, je crois, trop tard pour les arrêter. Il y avait sur leurs trois visages, je ne sais quelle diabolique assurance, qui indiquait la victoire, l'achèvement de leur projet.

— Votre pensée c'est qu'ils sont parvenus à fixer sur le yacht quelque machine ou matière infernale explosive? demanda Leslie.

— C'est à craindre, dit Quayne fixant sur lui un regard pénétrant; car il venait d'être frappé d'un accent tout nouveau dans la voix du jeune homme.

— Ils ont vu ma femme aujourd'hui?

(*à suivre*)